VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR DE LA SCHWARTZ FOUNDRY CO.

A L'ENCAN, SAMEDI, 15 AOUT 1908, A 11 HEURES A. M.

Attention Capitalistes! Une Grande Occasion! Propriétés de Valeur Rares,

PAR ORDRE DU RECEVEUR.

No 84,648 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION B.

En vertu d'un ordre et jugement rendus et signés le 7me jour de juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire intitulée Wm P. Lutz vs Schwartz Foundry Company No 84,648 du dossier de ladite Cour, je vendrai à la vente publique au dernier et plus haut enchérisseur, pour comptant à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, en cette ville, à 11 heures A. M., SAMEDI, le 15 août 1908, tous et ses les propriétés et effets, meubles et immeubles en la possession du receveur de la Schwartz Foundry Company ou dans lesquels ladite compagnie a un droit d'un précédent titre ou un intérêt, sauf telle propriété qui pourra ci-après être exceptée, ladite vente devra être faite de la façon et manière ci-dessous et aux conditions suivantes:

(A) Premièrement — Deux certaines parcelles de terre d'une forme irrégulière, situées dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deleid, Constance, et Jourdan et Tchoupitoulas, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en:

1° Une portion de terre formant le coin des rues Deleid et Constance, mesurant 50 pieds 8 pouces de front à la rue Deleid sur une profondeur et façade sur la rue Constance de cent quatre-vingt pieds (180) un pouce et deux lignes.

2° Une autre portion de terre contiguë à la dernière par son côté mesurant soixante pieds, et mesurant jusque de face à la rue Constance sur une profondeur de cent trente pieds (130) et deux lignes parallèles.

3° Une autre portion de terre contiguë à la dernière et formant le coin des rues Constance et St Joseph, ayant quatre-vingt douze pieds neuf pouces (92 9) de front à la rue Constance et une profondeur et façade à partir de St Joseph de cent quatre-vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes (186 5) de profondeur.

4° Une autre portion de terre presque dans le centre de l'îlet, ayant soixante pieds (60) mesurant jusque de la rue à la rue Tchoupitoulas et contenant dans le fond et cent quatre à la partie non permanente décrite.

5° Un certain lot de terre dans le même district et tout avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, mesurant en mesure anglaise soixante quatre (64) de la rue à la rue Tchoupitoulas par une profondeur irrégulière sur le côté septentrion de deux cent cinquante et trois pieds (241) un pouce (1) et sur le côté méridional inférieur de deux cent vingt cinq pieds (225) sept pouces (7) et deux lignes (2) et d'une largeur de soixante trois pieds (63) onze pouces (11) et deux lignes sur la ligne extrême en fond, contenant avec les autres bâtisses, moulin à vapeur, machines, etc., en usage dans lesdits lieux de la fonderie.

Etant la même propriété que la Schwartz Foundry Company a acquise des commissaires de liquidation de la Schwartz Foundry Company Limited, par acte passé pardevant Charles Rosen notaire, le 31 juillet 1906, enregistré au Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 212, folio 94.

Tels que ces propriétés ci-dessus comprises dans le paragraphe (A) seront vendues en bloc comme un tout, mais séparément et à part de toute autre propriété.

(B) Deuxièmement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, et mêmement le droit de bretture et bretture sur la façade de ladite propriété.

Etant la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company de la commission de liquidation de la Schwartz Foundry Company Limited par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 212 folio 93.

La propriété décrite sous ce paragraphe sera vendue comme un tout mais séparément et à part de toute autre propriété.

(C) Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, et mêmement le droit de bretture et bretture sur la façade de ladite propriété.

Etant la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company de la commission de liquidation de la Schwartz Foundry Company Limited par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 212 folio 93.

La propriété décrite sous ce paragraphe sera vendue comme un tout mais séparément et à part de toute autre propriété.

(D) Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, portant le No municipal 945 rue Tchoupitoulas et toutes ses dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet No 122, borné par les rues Tchoupitoulas, Deleid, maintenant Howard, Foucher, maintenant Constance, et St Joseph, sur un plan tracé par C. Bouchaud, architecte, en date du 8 mars 1868 antérieurement A. J. Kerr, ancien notaire en cette ville, lequel est formé d'environ vingt trois (23) pieds six (6) pouces et une (1) ligne de face à la Tchoupitoulas, environ dix huit (18) pieds deux (2) pouces de profondeur sur la rue Deleid (maintenant avenue Howard) environ quatre vingt cinq (85) pieds environ quatre (4) pouces de profondeur et de face sur la rue Deleid.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à deux étages No 945 rue Tchoupitoulas.

Etant la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company des commissaires liquidateurs de la Schwartz Foundry Company Limited par acte passé pardevant Charles Rosen notaire le 31 juillet 1906 enregistré dans le Bureau des aliénations de cette ville dans le livre 212 folio 93.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à deux étages No 1110 rue Magazine.

La propriété précédente et ci-dessus comprise dans le paragraphe (e) sera vendue en bloc et comme un tout, mais séparément et à part de toute autre propriété.

(F) La propriété mobilière suivante, à savoir:

24 Boîte de tuyaux noire de deux pouces et demi en état d'être livrés au commerce.

24 Paquets de deux longueurs de tuyaux en fer galvanisé de 1 1/2 pouce en état d'être livrés au commerce.

2 Grosses pièces de fer fondu dans la cour de la Fonderie.

12 pièces de tuyaux de 6 pouces dans la cour de la Fonderie.

76 Longueurs de tuyaux de 6 pouces, d'occasion dans la cour des Magasins.

2 Machines à tuyaux avec appareil dans la cour des Magasins.

Un lot de câbles en plomb, détachés et en bertis, dans le département des bouilloires.

362 pièces de plomb en nombre dans le Département d'Aprovis en bonnet.

Une vieille machine en brique dans la bâtisse Church où le terrain, et décrite dans l'inventaire.

Chacun des articles de propriété mobilière compris dans ce paragraphe (f) sera vendu séparément et en dehors de toute autre propriété.

(G) Les articles suivants de propriété mobilière, à savoir:

7 pièces de tuyaux de 8 pouces dans la Cour des Magasins.

Une pièce de tuyau de 6 pouces dans la Cour des Magasins.

Une machine à meule de 8 pouces sur 10 dans la Cour des Magasins.

Un dynamo dans la Cour des Magasins.

Un certain moteur attaché à tourneur Bower dans la Fonderie.

2 certaines chaudières à tubes de retour de 66 pouces par 16 pieds sur la propriété Elévateur à côté du "yoyer, colonne d'eau, "man hoods" "hand hole plates," cheminées, "breaching valves" de sûreté et grilles appartenant aux mêmes et situées sur le terrain Church.

Chacun des articles de propriété mobilière compris dans ce paragraphe (g) sera vendu séparément et en dehors de toute autre propriété.

(H) Tout le reste de la propriété, ressources et effets en possession des Receveurs en de la Schwartz Foundry Company ou dans lesquels ladite Cie a quelque droit, titre, réclamation ou intérêt, y compris entre autres choses toute la propriété foncière, tous les meubles de bureau, accessoires, le stock dans le département de fournitures et les autres, toutes autres propriétés mobilières, toutes embarcations, tous billets renvisables, tous comptes courants, jugements précédents, réclamations, demandes et actions s'élevant de transactions ayant été faites avant la date à laquelle l'affaire a été mise entre les mains de Receveurs, pourvu toutefois que tous les comptes ouverts et réclamations en faveur des Receveurs venant de transactions avant la date susdite, ne sont pas chargés ou affectés, et sont expressément exclus de cette vente, ainsi que tout l'argent se trouvant entre leurs mains ou en banque et appartenant aux receveurs, et pourvu en outre, que l'on exclue également de cette vente les items en faveur des Receveurs paraissant dans les (comptes réservés) de l'inventaire enregistré en nom de la Adler Wineberg Steamship Company, le steamship Nicaragua et propriétaires de steamship Vesme et propriétaires, et le Rose Hill sugar Cremery.

La propriété mobilière comprise dans ce paragraphe se trouve dans le Département de Fonderie rue de la Schwartz Foundry Company, rue Tchoupitoulas, entre l'avenue Howard et la rue St Joseph, de cette ville sur les et Eléva. rue des rues Galeniste et Constance, sur le terrain Magasins, entre les rues Calliope et Galeniste, dans l'Entrepôt Magasins, entre les rues Poyfarre et Calliope, sur le terrain Magasins, et dans les rues Poyfarre et Constance sur le terrain Church, rue Constance, entre Poyfarre et l'avenue Howard; dans le Blacksmith Shed rue Tchoupitoulas, entre les rues Erato et Galeniste; dans le terrain Reynolds sur S. Diamond, entre les rues Peters et Fulton; au Garage Plant, sur la venue Hugue; sur la propriété Elévateur, rue Tchoupitoulas, entre les rues Pleasant et Harmony, sur le terrain de la Fonderie, sur la venue Howard, sur l'îlet St Joseph Constance Tchoupitoulas; et sur la Route Gentilly près du Vieux Canal de Desbouchement, et consistant en:

Etablissements accessoires, valves, fournitures, chaudières d'occasion, machines, machines d'occasion et tuyaux, ferraille, pompes, outils, vieux moteurs, machines à vapeur, réservoirs, boîtes à crochets etc., d'après l'inventaire enregistré et sujet à des corrections et déductions suivant le livre enregistré au bureau de l'Enregistrement, au No 322 de la rue Baronne, dans cette ville.

Les meubles de bureau et accessoires sont dans la bâtisse du bureau au coin de l'avenue Howard et de la rue Constance, et suivant l'inventaire enregistré.

Les embarcations comprennent la barque Carlone, le remorqueur Chamberlain et la barque Emma avec leurs poinçons, équipement et ameublement, meublée au quai au-dessous d'Algier Lac.

Les billets recevables, comptes ouverts, jugements, procès, réclamations, demandes et choses en action sont suivant l'inventaire enregistré à des déductions et collections expliquées par des listes en règles enregistrées au bureau de l'encanteur, 322 rue Baronne, en cette ville.

La propriété foncière comprise dans ce paragraphe consiste des propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, St Joseph, et Deleid, désigné comme le numéro six, et mesurant 22 pieds de face à la rue Tchoupitoulas dix huit pieds (18) onze pouces (11) de large dans le fond par quatre vingt cinq pieds (85) neuf pouces (9) de profondeur sur la ligne du lot No 7 et quatre vingt cinq pieds (85) six pouces (6) de profondeur sur la ligne du lot No 5, ledit lot conformément à un plan tracé par A. Canning, arpenteur, le 11 avril 1857, déposé en l'étude de Pierre Cavilier, ancien notaire, et à un plan fait par Joseph Pilié, le 19 août 1842, déposé en l'étude de Louis T. Cairs, ancien notaire de cette ville.

Premièrement — Les améliorations se trouvant une bâtisse en brique à trois étages connue comme le No 941 de la rue Tchoupitoulas.

2° Premièrement — Cinq certains lots de terre situés se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, entre les Foucher, Poyfarre et Tchoupitoulas et avenue entre les Deleid, désignés respectivement par les numéros 42 et 3, et par les lettres N et G. Le lot No 42 formant le coin de la rue Poyfarre et de la rue Constance, et mesure quarante quatre pieds (44) sept pouces (7) de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade sur la rue Poyfarre de cent trente pieds (103) et quatre pouces (4) et sept cinq pieds (105) de profondeur sur l'autre ligne de côté, et soixante trois pieds (63) neuf pouces (9) et quatre lignes (4) de largeur dans le fond. Les lots Nos 3 et 3 mesurent chacun vingt cinq pieds (25) dix pouces (10) de face à la rue Poyfarre, 26 pieds 3 pouces de large chacun dans le fond par 63 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne les séparant du fond du lot No 42 et 73 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Amsociation. Les Lots portant les lettres N et O sont contigus et font face à une allée commun de la rue Constance à la rue Tchoupitoulas; ledit lot N mesure vingt neuf pieds (27) de face à ladite allée, vingt sept pieds (27) cinq pouces (5) et une ligne (1) de large dans le fond, quarante six pieds (46) cinq pouces (5) et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, et cinquante et un pieds (51) trois pouces (3) de profondeur sur la ligne de division du lot O, et ledit lot O mesure vingt cinq pieds (25) dix pouces (10) de face à ladite allée, vingt six pieds (26) trois pouces (3) de largeur dans le fond, 51 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du lot N et cinquante six pieds (56) trois pouces (3) de profondeur sur la ligne de l'autre côté, le tout suivant le procès verbal de vente de C. E. Girardey, encanteur de cette ville, annexé à un acte de vente passé pardevant Octave de Armas, ancien notaire de cette ville, le 5 avril 1864, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque manière.

2° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, carré borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), Gaienne ou Clio, Erato (anciennement Suzette, et Tchoupitoulas, désigné par le No 15 sur un plan annexé pour copie et y référé à un acte passé pardevant W. Christy ancien notaire en cette ville, le 21 avril 1831, comme aussi le même No sur un plan fait par Louis H. Pilié, dénommé voyer de la ville, en date du 30 sept. 1830, déposé pour qu'on s'y réfère en l'étude de —— notaire, comme plan N-64 et ledit terrain mesure trente cinq (35) pieds six pouces (6) et cinq lignes (7) de façade rue Tchoupitoulas sur cent quatre vingt douze pieds (192) et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bonne bâtisse en briques No 1140 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Peters), Erato et Clio ou Galeniste désigné par le No 6 sur un plan numéroté vingt cinq dans le livre de plans No 3 de l'étude de H. B. Osmer, ancien notaire en cette ville le lot mesure en pied anglais vingt un (21) pieds, trois (3) pouces et six (6) lignes de façade sur ladite rue Tchoupitoulas, sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 1140 rue Tchoupitoulas et tous les droits de passage et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par ladite Compagnie de Fonderie Schwartz des commissaires liquidateurs de la Compagnie de Fonderie Schwartz Limitée par un acte passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 31 juillet 1906 enregistré au bureau des Transferts de cette ville, registre 212 folio 93.

7° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits de passage, privilège, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en faisant partie situé dans le Premier District de cette ville dans le carré No 138 borné par les rues Magazine, Calliope (anciennement Duplantier), Clio (anciennement Barthélemy et plus tard Gaienne) et Constance, ledit terrain est désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer le 19 juin 1866 et annexé et d'après lequel ledit terrain B est contigu au terrain A ledit plan et mesurant à un point trente sept pieds 37) cinq (5) pouces du coin sur rue Magazine et Calliope, mesurant vingt sept pieds (27) neuf pouces (9) et trois (3) lignes de façade rue Magazine sur une profondeur de soixante six pieds trois pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations portant le No 1104 dite rue Magazine et comprennent une bâtisse en bois à quatre chambres occupée comme débit de fruits.

Etant la même propriété qui fut acquise par la compagnie de Fonderie de Schwartz par achat de la succession de Odelie Zaborska par acte pardevant Alexis Roland Hebert, notaire, le 25 septembre 1906, enregistré C. O. B. 212, folio 202.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Toute la propriété immobilière, personnelle et mixte comprise et incluse dans le paragraphe (h) sera vendue en bloc et comme un seul article, mais séparément et à part de toute autre propriété.

Conditions — Comptant et le ou les acquéreurs de toute propriété à la susdite vente assumeront et paieront en sus de son ou de leurs acquisitions, toutes les taxes sur la propriété acquise par eux en cette vente depuis le 1er janvier 1908 ensuite, tous les frais de certificats et autres dépenses nécessaires au transfert de la dite propriété à lui ou à eux, et le ou les acquéreurs de mesurer entre les mains de l'encanteur à un mois de son ou de leur acquisition 10 pour cent de son ou de leurs achètes, et sur le reliquat paieront intérêt au taux de 5 pour cent de la date de son ou de leurs achètes, lequel reliquat sera payé avec intérêt comme il est dit sur la confirmation de la vente par la cour. Si toute personne à qui il a été adjugé une vente omettait de se conformer aux susdits paiements alors les dépôts faits seront perdus et la propriété à l'égard de laquelle se produit l'omission, sera de nouveau offerte en vente. Ladite propriété sera vendue libre de toute hypothèque, lien et privilège et embarras et les réclamations du demandeur des intervenants et de toutes autres personnes qui réclameraient ou établiraient toute hypothèque, lien privilège ou embarras sur toute propriété couverte par cette vente qui est mise en ordre référée au produit de la vente de la propriété sur laquelle lesdits hypothèque, lien, etc., pour être établis.

Les actes de vente devant être exécutés et passés pardevant Alexis Brian, notaire de cette ville, aux frais de ceux acquéreurs.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

Foster, Milling & Godchaux et Charles Rosen, avocats pour Charles M. Whitney, Receveur de la Schwartz Foundry Company.

10 juil—13 14 26 3—août 6 13.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Premier District

Portant les Nos Municipaux 1307 et 1309 Rue Clara, entre Erato et Thalie

Tectonic Loan and Building Company vs Lee Franklin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86 558 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Erato et Thalie, et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et est une moitié de la propriété la plus près de la rue Thalie laquelle est composée de portions prises du fond des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan de Hedin et Schiarbaum, voyers, daté le 27 mars 1850, et déposé en l'étude de T. O Stark, ancien notaire, aussi un dessin annexé à un acte passé pardevant A. S. Beck, ancien notaire le 3 avril 1864.

Un certain morceau ou portion de terre, située dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et est une moitié de la propriété la plus rapprochée de la rue Erato, laquelle est composée de portions prises des lots de fond désignés par les numéros Un et Deux sur le plan ci-dessus mentionné de Hedin et Schiarbaum, voyers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.

31 juil—31—août 1 7 14 21 28—sept 3

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un tiers d'intérêt indivis dans la propriété portant le numéro municipal 210 rue Decatur.

Entre les rues Bienville et Iberville.

Hartwig Moss vs Edward Kery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86,732 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un tiers d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant de quelque façon que ce soit, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Clinton Dumaine et Bienville, désigné comme lot 23 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, et mesurant vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face sur la rue Decatur, vingt-quatre pieds, cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Clinton, et quatre-vingt-six-sept pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté inférieure et cent un pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de côté supérieure, contenant de la rue Decatur à la rue Clinton, les améliorations ci-dit lot portant le No municipal 210 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1907 jusqu'à complet paiement, 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, cause de procès dans l'affaire ci-dessus, les frais de procès et de vente et les taxes dues s'il y en a sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B R Forman avocat pour le demandeur

8 août—8 14 21 28—sept 4 9 10

---

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Portant les Nos municipaux 2109 et 2111 rue Lafayette, entre Johnson et Go vea.

Succession de John A. Martinez et Louisiana Henry Martinez, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 86,369, Division B — En vertu d'un ordre de vente daté le 20 juillet 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre (maintenant îlet numéro 516) lequel est borné par les rues Lafayette (anciennement Hevia) Johnson, Galvez et Feydras et le lot est désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. Bringier voyer, le 20 avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. Morgan, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette (autrefois Hevia) trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, soixante dix sept pieds cinq pouces et une ligne sur le côté extérieur, contenant de la rue Decatur à la rue Clinton, les améliorations ci-dit lot portant le No municipal 2110 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1907 jusqu'à complet paiement, 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, cause de procès dans l'affaire ci-dessus, les frais de procès et de vente et les taxes dues s'il y en a sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew M. Buchmann, avocat pour le demandeur.

7 août—7 14 21 28—sept 4 9 10

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orleans, Lou.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2735 rue Ste Anne, entre les rues Broad et White.

Mme Magdalena Hoser vs Louis I. Yoes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 748 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'îlet No trois cent cinquante-six borné par les rues Broad, Ste Anne, White et Dumaine; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne sur cent soixante trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Andrew M. Buchmann, avocat pour le demandeur.

7 août—7 14 21 28—sept 4 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Gerlande Alfaro vs Frank Dombrun.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle-Orléans — No 35 469 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. By Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, dans le local No 1314 rue Bienville, entre les rues Franklin et St. Liberté dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 24me jour d'août 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 "cash register", 2 éventails électriques pour plafond, licences d'Etat et de ville pour buvette, 3 petites glacières, 1 grande glacière, 1 lot de chaises, tables, liqueurs assorties, cigarettes, cigares, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Théodore Cotonio avocat pour le demandeur.

13 août—13 18 24

Richard Egan, exécuteur — Succession de Patrick Egan vs Emma Frappi.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No 35 432 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val. J Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Bourbon et Royale dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 17me jour d'août 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: — Un grand lot de meubles de maison assortis, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. — By G Stewart, avocat pour le demandeur.

Août - 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Portant les No municipaux 153 et 155 rue Delaronde, entre Bouny et Seguin.

Fireman's Building Association vs Mme Anita M. White, épouse de A. B. Cole

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86 478 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 13 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Delaronde, l'avenue Pélican, les rues Bouny et Seguin, désigné par le No six de l'îlet huit nouveau plan de vieux plan et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Delaronde sur cent vingt sept pieds six pouces et cinq lignes mesure américaine, de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.

11 juil—11 17 24 31—août 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District,

A proximité du vieux Parc de Ville.

Saimon Brick & Lumber Co. Ltd vs Alexander W. Mygatt, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86,081 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et demi de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par la rue Domaine, le Boulevard Morgan, la rue Salomon et les avenues Carrollton et Orléans, désigné comme lot numéro quatre vingt trois et la moitié du lot numéro quatre vingt un dans la Division G (dans le carré 844) sur un plan dressé par H. L. Zeeder, ingénieur et voyer daté le 3 mars 1908, et annexé à un acte de vente de Chas Pajewski à Henry Hoffman passé pardevant James J. Wenlife, notaire, le 30 juillet 1903; suivant lequel plan ledit lot No 83 mesure trente pieds de face au Boulevard Morgan, trente-sept pieds six pouces de face à l'avenue Carrollton cent un pieds un pouce et une ligne de large sur sa ligne de face sur l'avenue Orléans et six pieds sept pouces et cinq lignes en cette côté triangulaire à la rivière par cent dix pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 81 et le dit demi lot No 81 mesure quinze pieds de face sur le Boulevard Morgan par cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et est en partie adjacent au lot No 83.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et objets y appartenant et de toute autre façon en faisant partie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle et J. Q. Gowland, avocats pour le demandeur.

7 août—7 8 14 21 28—sept 4 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Singleton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,816 — Division C — Attendu que Sarah Brown Ellis veuve de Richard Singleton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Richard Singleton, décédé intestat, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — M D Dimitry, avocat.

8 août—8 12 17

Succession de P. H. Kenny.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86 285 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Mme P. H. Kenny, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Jn B. Fisher, avocat.

8 août—8 12 17

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1909 RUE MIRO, COIN ALLEN.

L'îlet rue Annette et Tonti et le terrain contigu sur la rue Miro.

SUCCESSION DE JOSEPH SWATNIJKE.

No 86,111 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN —